

COMMUNIQUÉ DE PRESSE VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS Mercredi 22 mars 2023

Journée mondiale de l'eau : permettre le retour à la baignade en Marne, un signal fort pour garantir un héritage durable aux Jeux Olympiques

© Ville de Saint-Maur-des-Fossés



Le 22 mars marque la Journée mondiale de l'eau. A cette occasion et à moins de 500 jours des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Sylvain BERRIOS, Maire de Saint-Maur et Président du Syndicat Mixte Marne Vive a solennellement demandé à la Préfète du Val-de-Marne de revoir l'arrêté d'interdiction de la baignade en Marne, datant de 1970.

Une ressource essentielle qui doit être protégée

En janvier dernier une étude de l'OCDE a été lancée en partenariat avec le Syndicat mixte Marne Vive sur les impacts de la raréfaction de l'eau au sein de la Métropole du Grand Paris, témoin le plus immédiat des conséquences du réchauffement climatique. Une occasion pour Sylvain BERRIOS de rappeler qu'il s'agit de « notre bien commun le plus fondamental » et que « le partage juste de la ressource est un enjeu essentiel ».

Objectif baignade en Marne

Cette nouvelle action s'inscrit dans la continuité de la mobilisation de la Ville de Saint-Maur et du syndicat Marne Vive autour des enjeux de la Marne, engagée depuis 30 ans. Lutte contre les pollutions, amélioration des réseaux d'assainissement, mise en œuvre par les territoires d'une aide aux riverains pour la mise en conformité des branchements individuels, collecte de données fiables sur la qualité de l'eau ou encore sensibilisation sur cette ressource essentielle sont autant d'actions menées sans relâche. Cette mobilisation s'illustre tous les ans au mois de juillet avec le Big Jump, au cours duquel les Saint-Mauriens viennent nombreux pour montrer leur attachement à la rivière et au retour à la baignade en Marne.

L'engouement populaire pour la baignade en Marne ne fait plus aucun doute : l'an dernier, le Big Jump a connu plus de 1000 participants à Saint-Maur.

Aujourd'hui, ce travail de longue haleine du Syndicat Mixte Marne Vive et de ses partenaires porte ses fruits : en moyenne, la Marne est baignable à Saint-Maur près de 40 jours par période estivale.

Une magnifique occasion d'inscrire un héritage durable aux JOP 2024

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau Sylvain BERRIOS a donc sollicité la Préfète du Val-de-Marne afin d'obtenir la modification de l'arrêté d'interdiction datant de 1970. Il s'agit de prévoir la possibilité de déroger, sous conditions, à l'interdiction de baignade afin d'expérimenter dès cet été les sites identifiés, sécurisés et surveillés qui sont envisagés pour les JOP 2024.

Pour le Maire de Saint-Maur, « Expérimenter la baignade en Marne à l'été 2023 est nécessaire pour être prêts l'an prochain et ajuster notre organisation. Ce serait aussi un formidable signal d'engagement de la part de l'Etat pour garantir un héritage durable aux Jeux Olympiques ; et un moyen fort de sensibiliser chacun à l'importance de la protection de la ressource ».

Contacts presse :

Claire CRÉPON - claire.crepon@mairie-saint-maur.com

Loan SANTIAGO - loan.santiago@mairie-saint-maur.com